

M. DEWDNEY comparait devant le comité spécial nommé pour considérer la question de l'emploi des Chinois comme travailleurs et de l'immigration chinoise, et rend son témoignage comme suit :

*Par le président :—*

Q. Avez-vous été assigné pour donner votre témoignage devant le comité?—Oui.

Q. Êtes-vous prêt à rendre votre témoignage sur le sujet que ce comité a été chargé d'étudier?—Oui.

Q. Où résidez-vous, M. Dewdney?—Je demeure à Hope, dans la province de la Colombie-Britannique.

Q. Vous êtes membre du Parlement pour Yale?—Oui; je le suis.

Q. Veuillez dire au comité si les chinois sont une classe d'immigrants qu'il est désirable d'avoir dans le pays?—Je pense qu'il sont désirables, sous certains rapports.

*Par M. Trow :—*

Q. Voulez-vous dire au comité si beaucoup de chinois vivent dans votre localité?—Il n'y en a pas beaucoup qui vivent dans mon district—dans mon voisinage immédiat; mais il y en a un grand nombre disséminés dans tout mon district d'une extrémité à l'autre.

Q. A quelle distance est Hope, où vous résidez, de la ville de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique?—La distance est d'environ cent soixante milles, je pense.

Q. Et les chinois n'immigrent pas dans l'intérieur à une grande distance de la ville de Victoria?—Oui; ils vont dans l'intérieur; ils se rendent par exemple aux mines de Caribou, et les mines de Caribou sont situées à une distance de sept cents milles de Victoria.

Q. Mais il n'y en a pas beaucoup sur la terre ferme, dans la province de la Colombie-Britannique?—Oh! oui; il y en a un bon nombre sur la terre ferme.

*Par le président :—*

Q. Les chinois vont-ils à Cassiar?—Plusieurs d'entr'eux vont à Cassiar, je crois.

Q. Quelle distance y a-t-il par le chemin de Cassiar à Victoria?—Je ne le sais pas exactement; la distance est de cinq à six cents milles, peut-être. Elle peut être de sept cents milles.

Q. La distance est en réalité de onze cents milles?—Elle est de mille milles. Un grand nombre d'entr'eux vont aux mines.

Q. Depuis combien d'années résidez-vous dans la province de la Colombie-Britannique?—J'y demeure depuis 20 ans, en réalité, depuis plus de 20 ans.

Q. Et pendant cette période, vous avez eu l'occasion de bien juger le caractère de la population chinoise?—Oui; et j'en ai eu qui travaillaient pour moi. J'ai eu un grand nombre de chinois à mon emploi.

Q. Pensez-vous, d'après votre expérience et la connaissance que vous avez des chinois, qu'ils forment une classe d'immigrants que le gouvernement du Canada devrait, dans son intérêt, encourager à venir dans le pays?—Je pense qu'il peut y avoir trop de chinois dans la province de la Colombie-Britannique. Il est possible qu'il y en ait trop; l'immigration chinoise pourrait être poussée trop loin.

*Par M. Trow :—*

Q. L'immigration chinoise est-elle poussée trop loir, au moment actuel, dans la province de la Colombie-Britannique?—Je ne le pense pas.

Q. Avez-vous quelques données authentiques concernant le nombre des chinois qui sont dans le pays? Avez-vous quelques statistiques, auxquelles on puisse se fier, sur ce sujet?—Non; et je pense qu'il est impossible d'en avoir.

Q. Il n'y a aucun moyen de se procurer ces renseignements?—Non; il n'y en a pas.

Q. Vous n'avez pas d'informations réunies, sur ce chapitre, par vos autorités municipales; vous n'avez pas de rôle d'imposition sous ce rapport; vous n'avez pas de recensement qui pourrait fournir ces renseignements; je parle du nombre des chinois qui vivent dans chaque localité?—Je doute beaucoup que personne ait jamais tenu compte du nombre des chinois qui sont venus dans notre province; bien qu'il puisse y avoir quelques moyens d'obtenir ces informations. Ils viennent de toutes les